ACF SYSTEM
acf-system.com

Sécurité Incendie

FORMATION À LA PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE ET LA MANIPULATION DES MOYENS D'EXTINCTIONS

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Etre capable de donner l'alerte rapidement
- Utiliser les extincteurs appropriés aux risques face à un début d'incendie
- Connaitre la conduite à tenir face à un début d'incendie

DURÉE : 2 à 3 heures (Groupe de 12 à 15 personnes maximum)

TARIF : Sur devis

DÉLAI D'ACCÈS : 15 jours

MODALITÉS : signature de la convention

MOYENS PEDAGOGIQUES/ MOYENS D'ENCADREMENT

- Apports théoriques sur vidéoprojecteur
- Exercices pratiques sur feux réels
- Utilisation d'un bac à gaz écologique
- Manipulations des extincteurs

ACCESSIBILITÉ : la formation est globalement accessible aux personnes en situation de handicap. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements.

PROGRAMME :

Partie 1 : Le feu

- Les causes de l'incendie
- La combustion, le triangle du feu
- La propagation
- Les classes de feu : A,B,C,D,F

Partie 2 : Les extincteurs

- Eau pulvérisé + additif
- CO2 (dioxyde de carbone)
- Poudre

Partie 3 : Intervention sur feux réels

- Utilisation des différents types d'extincteurs (eau pulvérisée, CO2)

L 231-3-1
Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.
R 232-12-20
Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords.
Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant
un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

VALIDATION : Remise d'une attestation

Autorisation CNAPS : FOR-030-2026-09-30-20210587481

ACF SYSTEM 339 Avenue Antoine Emile 30 340 Méjannes-les-Alès · Tél 04 66 86 12 14
Siret 492 311 469 00018 · contact@acf-system.com · **www.acf-system.com**